

DROIT PUBLIC ET DROITS FONDAMENTAUX

Spécialité à finalité Recherche

2008-2009

Direction: Lauréline Fontaine, Jean-Manuel Larralde

UNE FORMATION GENERALE EN DROIT PUBLIC

(Tronc commun « cours », 66 h= 30 ECTS)

- Droit international et communautaire (12h)
- Histoire du droit et des institutions publiques (12h)
- Droit et contentieux administratif (12h)
- Théorie et philosophie du droit (12h)
- Théorie générale des droits fondamentaux (18h)

UNE SPÉCIALISATION

(Séminaires 60h = les 3 séminaires de la spécialisation choisie + un mémoire = 30 ECTS)

Spécialisation

DROIT PUBLIC GENERAL

- Grandes questions de droit public (20h)
- Théorie de l'Etat, de l'action politique et administrative (20h)
- Droit et contentieux constitutionnel (20h)
- Mémoire

OU

Spécialisation

DROITS FONDAMENTAUX

- Droits de la personne (20h)
- Droit international et européen des droits de l'homme (20h)
- Administration et libertés fondamentales (20h)
- Mémoire

Une option au choix (séminaire 10h)

- Initiation au droit international pénal
- Institutions politiques comparées

La recherche et l'acquisition d'un corpus de connaissance en droits fondamentaux est une spécialité de l'Université de Caen et de l'Université du Havre depuis une vingtaine d'années. Orientée notamment sur des questions de droit public, la recherche en droits fondamentaux à Caen et au Havre repose sur un savoir-faire nationale et internationalement reconnu (deux centres de recherche habilités).

Les dernières décennies ont permis le développement de mécanismes juridiques relatifs aux droits fondamentaux, en même temps que de nouvelles problématiques apparaissent constamment, qui obligent les acteurs, tant publics que privés, à adapter leurs règles et leurs comportements.

Pour l'étudiant qui souhaite acquérir une formation solide en « Droit public et droits fondamentaux », et pour celui qui entend poursuivre la recherche en la matière, le Master proposé par l'Université de Caen et la faculté des affaires internationales du Havre repose sur une équipe d'enseignants et de chercheurs reconnus.

Les études sont organisées autour d'un tronc commun « académique », et offrent un choix de spécialisation résolument articulé autour des spécialisations reconnues des enseignants-chercheurs qui y participent. L'étudiant bénéficie ainsi directement du produit de la recherche, en même temps qu'il s'y initie. C'est ainsi que l'organisation générale du cursus, des enseignements et des examens, permet de consacrer une part importante du temps de la scolarité à la préparation et à la rédaction d'un Mémoire.

En outre, les matières proposées offrent aux étudiants qui ne souhaitent pas continuer leur recherche de très larges possibilités de poursuite d'un cursus en Droit Public et en Droits Fondamentaux, en préparant à des fonctions administratives ou à des concours administratifs, ou à des nouveaux « métiers » comme celui des *compliance officers* dans le domaine spécifique des Droits Fondamentaux.

La scolarité se déroule sur le site de l'Université de Caen.

L'étudiant devra être titulaire d'un Master Droit 1ère année ou d'un diplôme équivalent. L'examen des candidatures se fait sur dossier et, s'il y a lieu, sur entretien avec des membres de l'équipe enseignante. Le nombre de places est fixé à 20. Exceptionnellement, les responsables du Master peuvent décider d'admettre des candidats supplémentaires.

Débouchés

- Carrières universitaires, assemblées parlementaires, vie politique
- Recherche
- Entreprises, collectivités publiques
- Barreaux, tribunaux, concours administratifs

Renseignements

Université de Caen,
Faculté de droit. Scolarité Master
Esplanade de la Paix 14032 Caen cedex
Madame Sylvie Lebaillly, DR 209
Tél. : 02 31 56 53 96
Courriel : sylvie.lebaillly@unicaen.fr

Pour obtenir un dossier de candidature, veuillez adresser votre demande par courrier en joignant une enveloppe de format A4 libellée à vos nom et adresse et affranchie à 2,18 €.